

Déclaration de l'Initiative Africaine sur l'Exploitation Minière, l'Environnement et la Société (AIMES)

Date de publication 15/06 /2006

Déclaration de la Réunion annuelle de l'Initiative Africaine sur l'Exploitation Minière, l'Environnement et la Société tenue du 14 au 16 Juin 2006 à Johannesburg, Afrique du Sud;

Préambule

Nous, membres de l'Initiative Africaine sur l'Exploitation minière, l'Environnement et la Société (AIMES) venant de la Sierra Leone, du Ghana, du Nigeria, de l'Afrique du Sud, du Lesotho, de la République Démocratique du Congo, de la Tanzanie, de la Zambie, du Burkina Faso, du Zimbabwe et du RU, sommes réunis à Johannesburg pour échanger des informations relatives à l'impact de l'exploitation minière sur les communautés et formuler des stratégies pour faire face à ces problèmes.

Suite à nos délibérations nous sommes parvenus aux conclusions suivantes:

Observations.

Nous reconnaissons que le potentiel minier du continent peut permettre d'améliorer les conditions de vie des gens ordinaires en Afrique s'il est exploité et géré de manière efficace.

Malgré cette possibilité d'améliorer les conditions de vie des populations, nous remarquons que de nombreuses communautés vivent dans la pauvreté absolue et perdent de plus en plus leurs moyens de subsistance, leurs sources d'eau potable, l'accès à la terre, aux terrains de chasse et aux forêts.

Les problèmes de colonialisme sont aggravés par l'émergence d'une élite africaine corrompue qui continue de piller les ressources minières.

La réunion a remarqué que l'Afrique est la seconde destination la plus importante pour l'exploration des ressources minières dans le monde avec un intérêt accru de la Chine, de l'Inde, du Brésil et des Etats-Unis.

Compte tenu de l'histoire de la performance du secteur en Afrique, cette situation constitue une source de préoccupation.

A l'origine de ce processus de développement se trouvent les agents suivants : les gouvernements africains, les sociétés multinationales, et les gouvernements de leurs pays d'origine, ainsi que les organisations multilatérales, y compris la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce etc.

Ces agents sont collectivement responsables de la répression des communautés qui entraînent parfois des décès. Il s'agit notamment de:

- l'appui qu'Anglo Gold Ashanti a apporté aux forces paramilitaires en RDC qui a causé la mort d'une centaine de personnes ;
- le gouvernement ghanéen a fourni de l'appui militaire pour sécuriser les installations de *Golden Star Resources* à Prestea au Ghana, ce qui a entraîné la mort des civils innocents ;
- la fusillade des manifestants sans arme par *Amplats Mine* dans la communauté Maandagshoek en Afrique Sud par la police
- la collaboration du gouvernement nigérian avec Shell dans la région du Delta du Niger a entraîné des émeutes sociales graves.

La réunion a, en outre, observé que les cadres de politique actuels en vigueur dans les pays africains ne renferment pas des dispositions qui assurent l'accès des communautés à la justice.

Revendications

La réunion a fait notamment à l'endroit des gouvernements africains les recommandations suivantes:

Une revue participative des politiques minières en vue de réduire les avantages des sociétés minières et d'augmenter les recettes minières au profit des communautés ;

La codification des droits culturels, environnementaux et humains des communautés.

Résolutions :

La réunion s'est décidée de:

Se mobiliser et de collaborer avec les communautés en vue d'intensifier les luttes contre la domination des états par les sociétés et à tenir les sociétés responsables tout en assurant la protection et le respect des droits culturels, environnementaux et fonciers ;

Faire pression et engager les gouvernements nationaux à développer des cadres de politiques minières susceptibles d'assurer que les pauvres et les communautés touchées par l'exploitation minière bénéficient de l'extraction des minerais.

La réunion a noté à l'unanimité que le manque de transparence est l'une des principales raisons pour laquelle les communautés minières et les pays ne bénéficient pas de l'extraction des ressources minières. La réunion a donc décidé de soutenir les initiatives qui contribuent à la promotion de la transparence dans le secteur minier, y compris l'Initiative pour la Transparence dans l'Industrie Extractive (ITIE) bien qu'elle ait reconnu les faiblesses graves de cette initiative.

Johannesburg, 16 juin 2006

Déclaration de la neuvième réunion annuelle de stratégie l'Initiative africaine sur l'exploitation minière, l'environnement et la société (AIMES), tenue à Freetown, en Sierra Leone

Jeudi, le 26 juillet 2007

Nous, membres de l'Initiative africaine sur l'exploitation minière, l'environnement et la société (AIMES), venant du Burkina Faso, de la République Démocratique du Congo, du Ghana, de la Guinée, du Mali, du Nigeria, de la Sierra Leone, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe, en collaboration avec nos partenaires venant des États-Unis d'Amérique, nous sommes réunis à Freetown, en Sierra Leone, pour examiner les défis urgents auxquels fait face le secteur extractif de l'Afrique, en particulier l'exploitation minière.

La réunion a fait remarquer que l'investissement direct étranger (IDE) dans le secteur extractif en Afrique a sensiblement augmenté au cours de ces dernières décennies, en particulier avec l'entrée sur la scène de la Chine, de l'Inde ainsi qu'avec l'implication des États-Unis dans l'extraction du pétrole dans le Golfe de Guinée. Cette augmentation ne s'est pas traduite par l'amélioration au niveau de la réduction de la pauvreté, de la protection de l'environnement, et du respect des droits humains en Afrique; plutôt, il y a eu la privation accrue des populations et gouvernements de l'Afrique au profit de l'exploitation minière. Parmi ces conséquences négatives, on peut citer l'incidence accrue de la pauvreté, le manque de ressources environnementales et de moyens de subsistance, les conflits, la déresponsabilisation des femmes, la violence et l'insécurité.

La réunion a reconnu le fait que la mauvaise gouvernance, le cadre politique inadéquat, le lobby des sociétés, la pression exercée par le FMI/Banque mondiale et la corruption sont quelques-unes des raisons assignées pour la hausse des coûts et la baisse des bénéfices provenant du secteur minier. Les politiques et les lois minières ont légalisé la capture des ressources minières et la fuite des capitaux, en prenant des précautions pour la rétention off-shore des bénéfices, des impôts et redevances bas; l'indemnisation inadéquate; la participation minimale aux actions par l'État; de nombreuses exonérations des impôts sur les sociétés et les revenus; et l'importation en franchise de droits des équipements miniers.

La mauvaise gouvernance s'exprime aussi au niveau du manque des processus de prise de décision prévisibles et participatifs dans le secteur minier à tous les

niveaux. Elle s'exprime aussi au niveau du manque de la transparence et de l'obligation de rendre compte dans le secteur minier ainsi que de l'accès à l'information qui permet une prise de décision en connaissance de cause. De plus, les institutions en charge de la gouvernance sont faibles et mal équipées pour réglementer le secteur minier, ce qui a abouti à l'insuffisance de la réglementation de ce secteur.

La réunion a en outre fait remarquer que la marginalisation des communautés lorsqu'il s'agit des questions de l'exploitation minière a aggravé l'abus des droits des communautés et les a privées des avantages découlant de l'exploitation minière.

L'activité minière accrue s'est traduite par une baisse correspondante de la qualité de vie des populations qui vivent dans les zones minières. La plupart des communautés minières manquent de la capacité de se charger des questions minières qui ont des conséquences sur leurs moyens d'existence ; elles sont donc incapables de prendre des mesures pour avancer et exiger leurs droits.

Ces problèmes sont renforcés par l'attitude, le comportement et les pratiques des sociétés minières transnationales qui adoptent une nouvelle tactique pour augmenter leurs bénéfices par le lobby des sociétés en vue d'influencer les choix de politiques nationaux pour le secteur extractif.

Les prescriptions de politiques pour le secteur extractif précipitent les pays africains riches en ressources minières dans une concurrence d'une course à vers l'abîme. En effet, les cadres régionaux et internationaux néolibéraux, tels que les Accords de Partenariat Economique (APE) et l'Accord Général sur le Commerce des Services (GATS), renforceront le cadre néolibéral qui régit les activités des sociétés minières, fragmenteront les économies africaines, en exigeant que les services soient libéralisés. Ces accords ouvrent la voie du secteur minier aux sociétés transnationales au détriment des économies nationales, des travailleurs, des industries et des collectivités locales.

De plus, les participants ont fait remarquer avec préoccupation que la pression exercée par les Institutions financières internationales (IFI) et les prescriptions de celles-ci, en particulier du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale, de la Banque européenne d'investissement (BEI), de la Banque africaine du développement (BAD) et autres, ne se conforment pas aux besoins et priorités développementaux des pays et populations africains.

Revendications

Nous, les membres d'AIMES et nos partenaires, exigeons donc que les coûts afférents au secteur minier soient réduits au minimum et que les bénéfices soient portés au maximum à travers :

- la bonne gouvernance, qui demande entre autres;
- un processus de prise de décision prévisible et participatif dans le secteur minier à tous les niveaux par l'introduction de meilleurs systèmes et mécanismes de responsabilisation et de transparence.
- la garantie de l'appropriation et de l'accès équitable des communautés et populations de l'Afrique à leurs ressources et avantages légitimes, dont l'accès à l'information et à toutes formes des droits humains.
- la réforme des cadres politique, juridique et réglementaire pour le secteur minier, l'objectif étant la maximisation des avantages au profit des nations, populations et communautés africaines touchées par l'exploitation minière.
- les IFI, en particulier le FMI et la Banque mondiale, doivent retirer toute autre prescription faite aux gouvernements africains et cesser sur-le-champ le soutien qu'elles accordent aux projets extractifs qui manquent de transparence et ne contribuent pas au développement.
- Les sociétés minières doivent cesser de piller les ressources minières de l'Afrique. Elles doivent aussi s'abstenir de manifester de mauvais comportements et pratiques qui violent les droits et libertés des populations vivant dans les communautés touchées par l'exploitation minière.
- Nous demandons la divulgation des documents relatifs à tous les contrats miniers signés. Dans les cas où la révision des contrats miniers s'avère nécessaire, le processus doit se poursuivre de façon participative et transparente.
- Nous affirmons notre détermination à œuvrer ensemble en vue de trouver d'autres approches du développement dans le secteur minier et de renforcer la capacité des collectivités locales touchées par l'exploitation minière.
- Nous demandons à tous les groupes et individus épris du progrès, y compris les médias, de promouvoir et de soutenir nos revendications et notre cause.

Cette déclaration a été entérinée par les participants suivants :

1. Moses K. Kambou - Burkina Faso
1. Kabinet Cisse - Guinée
1. Sangare Tienoko Souleymane - Mali
1. Titus S. Brima - Sierra Leone
1. Jean-Tuc Muke - R.D. Congo
1. Neeka N. Nnee - Nigeria
1. Joshua Klemm - Etats-Unis
1. Moses Gbondo - Sierra Leone

1. Leslie Mboka - Sierra Leone
1. Princess Rogers - Sierra Leone
1. Lamin Swarray - Sierra Leone
1. Abdulai O. Bah - Sierra Leone
1. Abu Brima - Sierra Leone
1. Aminata Kelly-Lamin - Sierra Leone
1. Lindlyn Tamufor - Ghana
1. Abdulai Darmani - Ghana
1. Amani mhinda - Tanzanie
1. Bwalya Mpawse - Zambia
1. Mutuso Dhliwayo - Zimbabwe
1. Hounsou M. Germain - Bénin
1. Mohamed Konneh - Sierra Leone
1. Abdul Jalloh Sierra Leone
1. Josephine J. Koroma - Sierra Leone
1. Suna Bundu - Sierra Leone
1. Kadi Julia Jumu - Sierra Leone
1. Priscilla Fallah - Sierra Leone
1. John Abu - Sierra Leone
1. Krystle Lai - Sierra Leone
1. Hassanatu Kebe - Sierra Leone
1. Moses Kebbie - Sierra Leone
1. James Garner - Sierra Leone
1. Cecilia Mattia - Sierra Leone
1. Ernest Surrur - Sierra Leone
1. Sallieu Kamara - Sierra Leone
1. Morlai Kamara - Sierra Leone
1. Hassan Fuad Kanu - Sierra Leone
1. Andrew Davies - Sierra Leone
1. Abibatu Kamara - Sierra Leone
1. Sahr Sourie - Sierra Leone
1. Andrew Keili -Sierra Leone
1. Falla Ensa – N'dayma - Sierra Leone
1. Moses Kebbie - Sierra Leone
1. Samuel J. Brima - Sierra Leone